Cas d'école

Autor(en): **Poel, Cedric van der**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 21: **Une autre école**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cas d'école

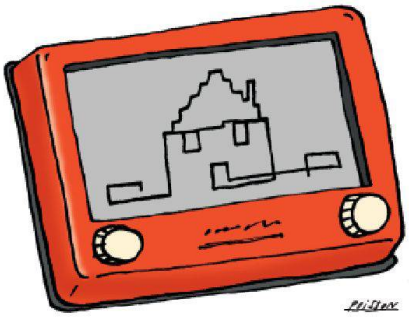

L'analyse des nouvelles écoles suisses construites en dit long sur notre société. En effet, principalement issues de concours publics d'architecture, les constructions scolaires répondent à un programme dicté par les choix pédagogiques et sociétaux des autorités politiques. Nouvelles technologies de l'information, compacité, modularité, réversibilité, préoccupations environnementales et rationalité sont les nouveaux maîtres-mots de l'archi-tecture scolaire. Il en résulte des constructions qui revendiquent moins leur identité scolaire et dont l'usage ne doit pas être exclusivement réservé à l'enseignement. Elles doivent, par conséquent, trouver une nouvelle inscription dans la cité (voir article p. 19). L'enseignement peut-il s'accommoder de typologies génériques ? D'après Christian Berger, ancien secrétaire de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, « tout bâtiment, convenablement équipé technologiquement parlant, pourrait – à quelques détails près – devenir un lieu scolaire »[1].

A l'opposé de ce modèle qui pourrait signifier un rapprochement entre l'enseignement et l'activité professionnelle, des architectes visionnaires placent l'expérience pédagogique au cœur du bâti. Peter Hübner (voir article p. 13) intègre les élèves dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de construction et Patrick Bouchain (voir article p. 7) renégocie le rapport de l'école à l'extérieur.

Ces approches différentes (école générique, école particulière) ont pourtant un point commun : l'ouverture du milieu scolaire à l'espace urbain. Cette qualité fait écho à la longue tradition helvétique qui veut que les cours et les préaux ne soient pas clôturés. Il s'agit là d'un détail auquel tout Suisse est habitué au point de ne pas y prêter attention. Est-il nécessaire de rappeler que la tendance globale en Europe et dans le monde consiste à affirmer et renforcer l'enceinte de l'école. En ces temps d'anxiété croissante quant à la sécurité des personnes, il serait bon de ne pas sacrifier cet esprit d'ouverture qui assure l'intégration de l'école au tissu urbain.

Face aux inquiétudes pas nécessairement justifiées, il est urgent de reconnaître et défendre certaines caractéristiques de l'espace public suisse. C'est précisément ce que propose l'extension du Centre professionnel de Fribourg réalisée par le bureau d'architecture lausannois butikofer de oliveira vernay sàrl.

Cedric van der Poel

[1] Berger C., *« La CIIP pas à pas dans le 21e siècle »*, in *L'école du vingt et unième siècle*, Bulletin de la CIIP n° 14, Neuchâtel, mars 2004, p.5